



Communiqué de presse

18^{ème} Rencontre interinstitutionnelle CEDEAO-UEMOA

La Côte d'Ivoire inaugure la délocalisation des rencontres tournantes.

Abidjan abrite **du 05 au 08 mars 2019**, les réunions de la dix-huitième (18^{ème}) Rencontre interinstitutionnelle CEDEAO-UEMOA.

C'est la toute première fois que la Rencontre interinstitutionnelle CEDEAO-UEMOA se tient hors des sièges des deux Commissions. Abidjan inaugure ainsi la délocalisation des rencontres tournantes dans les Etats de la Communauté.

Cette initiative a été décidée lors de la Rencontre d'Abuja de juin 2018.



Photo d'archives

Les experts du Secrétariat Technique Conjoint (STC), se réunissent du 05 au 06 mars 2019 pour faire le point de la mise en œuvre des recommandations de la dix-septième (17^{ème}) Rencontre CEDEAO-UEMOA.

Les services juridiques et les cadres sectoriels des deux institutions vont ainsi passer en revue tous les sujets d'intérêt visant l'harmonisation et la convergence des chantiers CEDEAO-UEMOA.

L'ordre du jour prévoit entre autres :

- la coopération juridique CEDEAO-UEMOA en matière de concurrence, de Postes Contrôle Juxtaposés, de transport aérien, de charte des PME ;
- la mise en place de la Zone Economique Spéciale ;
- l'agriculture, notamment l'Observatoire du Foncier Rural en Afrique de l'Ouest ;
- la négociation commerciale ;
- l'éducation et la culture ;
- le programme de coopération transfrontalière locale ;
- le code communautaire des investissements...etc.

Au cours des travaux, les deux commissions feront également le point de leur coopération avec l'Union Européenne à travers des instruments tels que le 11^{ème} FED, la Gouvernance Energie, l'APE ou le Programme d'Investissement Européen (PIE).

Les conclusions des travaux du STC seront soumises à l'adoption des hautes instances dont la réunion des Commissaires est prévue le **jeudi 07 mars**, et celle des Chefs d'institutions le **vendredi 08 mars 2019**.

Pour rappel, c'est en mai 2004 que les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont signé un Accord de coopération et de partenariat qui met en place le STC dont l'objectif est l'harmonisation et le renforcement du processus d'intégration régionale.

Ouagadougou, 05 mars 2019